



LES PEINTURES POUR BOIS en menuiserie

→ Les peintures pour bois (et dérivés) dans la menuiserie

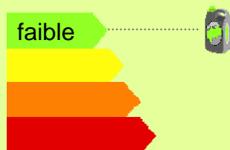
Parmi les produits de finition en menuiserie, les peintures sont des produits couramment utilisés. Ces produits peuvent être appliqués au rouleau, au pinceau, au pistolet...

Elément décoratif pour le bois ou les dérivés de bois, la peinture peut aussi avoir une fonction de protection. Il existe des peintures pour les usages intérieurs et extérieurs, et des peintures mixtes. Afin de remplir toutes ses fonctions, une peinture contient différents composants... dont certains ne sont pas sans effets négatifs !

→ Le risque chimique des peintures pour bois

Selon qu'il s'agit d'une peinture hydrodiluable ou en phase solvantée, les risques pour la santé et pour l'environnement ne sont pas du tout les mêmes. Voici le résultat global de l'évaluation des risques de ces produits :

Risque chimique des
PEINTURES EN PHASE AQUEUSE :
NÉGLIGEABLE



Risque chimique des
PEINTURES EN PHASE SOLVANTÉE :
ÉLEVÉ voire TRES ÉLEVÉ



→ Leurs effets sur la santé

La plupart des peintures pour bois ne sont pas classées, hormis pour des effets de somnolence et de vertiges. Néanmoins, elles peuvent contenir des ingrédients potentiellement **allergènes** et qui peuvent être **nocifs**, par exemple le 2-butanone oxime ou le 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Certaines peintures contiennent une matière **cancérogène probable**, le naphta lourd (pétrole) hydrotraité, même s'il s'agit de quantités ne déclenchant pas de classement pour la peinture.

A noter que des substances dangereuses peuvent se trouver dans les peintures solvantées mais aussi, dans une moindre mesure, dans les peintures « à l'eau ».

→ Leurs impacts en termes de pollution



De nombreuses peintures pour bois sont nocives pour la nature, et même **fortement toxiques pour les milieux aquatiques**. Des ingrédients comme le 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et le bis(2-ethylhexanoate) de cobalt sont des ingrédients parmi d'autres qui vont dégrader la qualité des milieux aquatiques, et qui risquent principalement d'être émis à 2 étapes : lors du **nettoyage des outils de peinture** ou en cas de **mauvaise gestion des déchets dangereux**.

ATTENTION : les peintures en phase aqueuse peuvent AUSSI contenir des substances polluantes.

**POUR LIMITER LES RISQUES CHIMIQUES LORS DE L'UTILISATION DES
PEINTURES, SUIVEZ LES CONSEILS DE LA PAGE SUIVANTE**



RISQUE SANTÉ-ENVIRONNEMENT dans l'artisanat

LES PEINTURES POUR BOIS en menuiserie

Les bonnes pratiques

→ La manipulation

Malgré l'absence de classement pour la santé de la plupart des peintures, les fabricants recommandent quand même de travailler dans un local bien ventilé, c'est-à-dire avec une ventilation dynamique. En l'absence de ventilation, il vaut mieux porter un masque respiratoire adapté de type A1 ou A2. Pour éviter les risques dus aux projections, il faut porter des lunettes de protection. Le port de gants est conseillé. La matière des gants dépend d'un produit à l'autre ; elle est spécifiée dans la Fiche de Données de Sécurité.

→ Le stockage

Les peintures doivent être stockées dans des récipients fermés (en particulier pour les peintures solvantées !) et étiquetés, à l'abri des intempéries et **sur des rétentions**. Lire attentivement les consignes de stockage, en particulier pour les peintures comportant un risque d'inflammabilité. Attention aux températures de stockage pour ne pas dénaturer les peintures !



→ L'élimination

Il faut absolument **éviter de rejeter aux égouts** les restes de peintures !

Les pots, bidons et autres contenants sont considérés comme des emballages souillés et ne doivent en aucun cas être rejetés dans un conteneur de déchets non dangereux. Ils doivent être éliminés en tant que **déchets dangereux** par un prestataire spécialisé agréé. Ne pas oublier les chiffons souillés et les spatules jetables, qui sont également des **déchets dangereux** !

Utiliser la Fiche de Données de Sécurité du produit

→ Pour connaître **les bons gestes et les EPI* à porter**, consultez les rubriques 7 "*Manipulation et stockage*" et 8 "*Contrôles de l'exposition / protections individuelles*".

→ **En cas d'accident** ou d'écoulement, voir les rubriques 4 "*Premiers secours*", 5 "*Mesures de lutte contre l'incendie*" et 6 "*Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle*".

*EPI : Equipements de Protection Individuels

LES BONS CHOIX



Les peintures en phase aqueuse

Ces peintures permettent une réelle amélioration des conditions de travail, ainsi qu'une meilleure protection de l'environnement. Le menuisier-peintre ne risque aucune atteinte à la santé. Signalons que certaines de ces peintures détiennent même l'écolabel ; ce sera un critère de choix lors des achats de peinture !

Les peintures moins polluantes

L'écolabel est un élément pour choisir les peintures les moins nocives. Depuis 2011, un étiquetage spécifique aux produits de finition permet aux professionnels d'identifier immédiatement les produits qui présentent le moins de risque pour leur santé : l'étiquetage d'émissions de polluants dans l'air intérieur (visuel ci-contre).



La cabine de peinture : indispensable !

De nombreux menuisiers sont équipés d'une cabine de peinture, pour maîtriser les pollutions émises lors de la phase d'application. Une cabine permet aussi un travail de plus grande qualité, à condition d'être correctement installée et bien entretenue (changement des filtres...).

Pour les pros : la machine de nettoyage des rouleaux et des pinceaux

Ces équipements recueillent toutes les eaux souillées qui partent d'habitude dans le réseau d'assainissement. Ils permettent à l'entreprise d'être en conformité avec le Code de l'Environnement, qui interdit tout rejet de polluants à l'égout.

Des évaluations de machine de nettoyage des rouleaux et pinceaux sont disponibles auprès du CNIDEP. Ces évaluations ont été faites grâce à des tests réalisés en entreprises artisanales.